



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 29 juin 2023 (18h35)
Salle des fêtes de SAVAS**

**Direction Générale Adjointe
Ressources
Service des Affaires Juridiques,
Administratives et Foncières**

Membres titulaires : 56
Membres suppléants : 23
Présents : 28 + 2
Votants : 47
Convocation et affichage : 21/06/2023
Président de séance : Monsieur Laurent
TORGUE
Secrétaire de séance : Monsieur Christian
FOREL

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nadège COUZON, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Patrick OLAGNE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON, Pierre GUIRRONNET.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Denis HONORE), Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Danielle MAGAND), Damien BAYLE (pouvoir à Yves FRAYSSE), Hugo BIOLLEY (pouvoir à Thierry LERMET), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Claudie COSTE (pouvoir à Laurent MARCE), Christelle ETIENNE (pouvoir à Maxime DURAND), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Catherine MICHALON), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Christian MASSOLA), Antoine MARTINEZ (pouvoir à François CHAUVIN), Martine OLLIVIER (pouvoir à Jean-Yves BONNET), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Nadège COUZON), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Virginie BONNET-FERRAND, Brigitte BOURRET, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Vincent DUGUA, Richard MOLINA, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE, René SABATIER.

CC-2023-197 - FINANCES - BUDGET REGIE EAU - EXERCICE 2022 - COMPTE ADMINISTRATIF

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Le compte administratif (Budget régie eau Annonay Rhône Agglo – exercice 2022) se présente comme suit :

BUDGET REGIE EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2022			
Section	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	2 515 289,26 €	3 476 890,19 €	961 600,93 €
Investissement	2 223 027,95 €	3 364 164,42 €	1 141 136,47 €

Restes à réaliser	1 066 374,35 €	133 100,00 €
--------------------------	----------------	--------------

Il appartient au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'adoption dudit compte administratif.

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2121-31, L2121-14 et L5211-1,

VU l'avis du Conseil d'exploitation en date du 22 juin 23,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré,

Par 47 voix votant pour

Ne prenant pas part au vote :

Simon PLENET

PREND ACTE de la présentation du compte administratif 2022 – budget régie eau – qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	1 899 411,03 €	2 432 400,27 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	615 878,23 €	97 950,53 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)		
Résultat n-1 affecté		
Résultat n-1 reporté		946 539,39 €
Total	2 515 289,26 €	3 476 890,19 €
Résultat (déficit ou excédent)		961 600,93 €

(1) de section à section

(2) internes à la section

	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Opérations réelles de l'exercice	2 123 521,17 €	2 389 924,31 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	97 950,53 €	615 878,23 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	1 556,25 €	1 556,25 €
Résultat n-1 affecté		
Résultat n-1 reporté		356 805,63 €

Total	2 223 027,95 €	3 364 164,42 €
--------------	-----------------------	-----------------------

Résultat (déficit ou excédent)		1 141 136,47 €
---------------------------------------	--	-----------------------

Restes à réaliser	1 066 374,35 €	133 100,00 €
--------------------------	----------------	--------------

(1) de section à section

(2) internes à la section

Ensemble du budget	
Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent

Opérations réelles de l'exercice	4 022 932,20 €	4 822 324,58 €
Opérations d'ordre de l'exercice (1)	713 828,76 €	713 828,76 €
Opérations d'ordre de l'exercice (2)	1 556,25 €	1 556,25 €
Résultat n-1 affecté		0,00 €
Résultat n-1 reporté	0,00 €	1 303 345,02 €

Total	4 738 317,21 €	6 841 054,61 €
--------------	-----------------------	-----------------------

Résultat (déficit ou excédent)		2 102 737,40 €
---------------------------------------	--	-----------------------

Restes à réaliser	1 066 374,35 €	133 100,00 €
--------------------------	----------------	--------------

(1) de section à section

(2) internes à la section

ARRETE le résultat de clôture de l'exercice 2022 ainsi qu'il suit :

- Section de fonctionnement : excédent de **961 600.93 €**
- Section d'investissement : excédent de **1 141 136.47 €** (*hors restes à réaliser*)

ARRETE le montant des restes à réaliser de la section d'investissement ainsi qu'il suit :

- Restes à réaliser sur dépenses d'investissement : 1 066 374.35 €
- Restes à réaliser sur recettes d'investissement : 133 100.00 €

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 05/07/23

Publié le : 06/07/23

Transmis en sous-préfecture le : 05/07/23

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230629-42548-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Vice-Président

Laurent TORGUE